



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES



Government of the Netherlands

Paris, le 1^{er} mars 2019
N°1060

Communiqué de presse de Bruno Le Maire et Wopke Hoekstra

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, et **Wopke Hoekstra**, ministre néerlandais des Finances, se sont rencontrés le 1^{er} mars 2019 pour discuter de l'avenir du groupe Air France-KLM.

Bruno Le Maire et Wopke Hoekstra partagent le même objectif de renforcement du groupe Air France-KLM, acteur majeur du transport aérien européen avec un réseau global de destinations depuis les hubs de Roissy Charles De Gaulle et d'Amsterdam Schiphol. Ils sont déterminés à continuer d'améliorer sa compétitivité et de consolider son développement pour assurer le succès du groupe.

Ils ont convenu de lancer un processus avec l'objectif de transformer et de renforcer leur compréhension du futur du Groupe.

Les ministres ont réaffirmé leur soutien au directeur général, **Ben Smith**, et aux dirigeants du Groupe Air France-KLM, ainsi qu'aux salariés. Ils ont rappelé leur soutien aux décisions prises par le Conseil d'administration du 19 février qui modernisent la gouvernance du Groupe au bénéfice d'un meilleur fonctionnement.

Ils ont convenu de mettre en place un groupe de travail présidé par **Martin Vial**, directeur général de l'Agence des participations de l'État (APE), et son homologue **Christiaan Rebergen**, trésorier général du ministère des Finances néerlandais.

Ce groupe de travail visera à renforcer la coopération entre la France et les Pays-Bas avec comme objectifs la bonne gouvernance du groupe Air France-KLM, son développement, sa croissance et l'amélioration des résultats. Air France-KLM est une entreprise robuste, qui évolue dans un environnement complexe, ses activités se déroulant dans un marché très concurrentiel.

A cette fin, ils examineront dans un esprit de partenariat les points suivants :

1. Les participations des deux États dans Air France-KLM et la structure de capital de KLM et d'Air France
2. Les règles de gouvernance et le respect par les deux États de règles de bonne conduite
3. La composition du Conseil d'administration du Groupe
4. La défense des intérêts des hubs de Roissy – Charles de Gaulle et Schiphol
5. Leurs visions respectives sur la stratégie de long terme du groupe Air France-KLM telle mise en œuvre par le management du groupe Air France-KLM
6. Les accords du 16 octobre 2003 entre Air France, KLM et l'État néerlandais

7. Le résultat final devra être équitable et équilibré pour les deux parties. Les deux ministres sont déterminés à aboutir à un résultat final avant la fin du mois de juin 2019

Les deux ministres ont convenu de se revoir régulièrement pour veiller à la bonne avancée de ce travail.

Joint press release from Bruno Le Maire and Wopke Hoekstra

Bruno Le Maire, minister of the Economy and Finance of France and **Wopke Hoekstra**, minister of Finance of the Netherlands, met on 1st March 2019 to discuss the relationship of both governments towards the group Air France-KLM.

Wopke Hoekstra and Bruno Le Maire share the same priority: strengthening the group Air France KLM, a key European actor in European air transport with a global network of destinations from the hubs of Roissy Charles De Gaulle and Amsterdam Schiphol. They are determined to continue to support improving its competitiveness and they will work together to consolidate the success of the group.

They agreed to launch a process with the objective of transforming and reinforcing their understanding of the future of the company.

They reaffirmed their support to the CEO, **Ben Smith**, and the senior management team of the Air France-KLM group and its employees. They supported all the decisions taken by the board of directors of 19th February which modernizes the governance of the Group to ensure it operates more effectively.

They agreed to establish a working group presided by **Martin Vial**, director general of the French APE (Agence des Participations de l'Etat) and his counterpart **Christiaan Rebergen**, Treasurer-General of the Dutch Ministry of Finance.

This working group will focus on strengthening the cooperation between France and the Netherlands with the objectives of good governance of the Air France-KLM group, its continued development, its growth and improved results of the group. Air France-KLM is a solid company that finds itself in a challenging environment, being active in an extremely competitive market.

To this end, they will examine in the spirit of partnership the following points:

1. The shareholdings of both States in Air France-KLM and the capital structure of Air France and KLM
2. The governance rules and the respect by both governments of rules of good conduct
3. The composition of the board of directors
4. The defense of the interests of the hubs of both Roissy-Charles de Gaulle and Schiphol
5. Their respective visions on the long term strategy deployed by the management of the Air France KLM group
6. The agreements of 16th October 2003 between Air France, KLM and the Dutch State

7. The final outcome must be a fair and balanced one for all sides. We are firmly committed to reaching a conclusion on that final outcome before the end of June 2019.

The two ministers agreed to continue meeting regularly to ensure that all strands of work progress swiftly.

Contacts presse :

Cabinet de Bruno Le Maire : 01 53 18 41 13 - presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Chantal Hughes, porte-parole du ministère de l'Economie et des Finances sur les questions européennes et internationales : 00 33 6 26 82 61 21 - chantal.hughes@dgtresor.gouv.fr